

2 Municipalité 2022-2026

La Municipalité dans sa composition

à partir du 1^{er} décembre 2022



h | g | e | b | a | d | c | f |

a | **Monsieur Pierre Dessemontet (PS)**

Syndic

—

Suppléante : Carmen Tanner

Dicastère : Secrétariat général | Finances | Informatique (SGFI)

Services : Secrétariat général | Service des finances | Office informatique | Filière Tourisme

b | **Madame Carmen Tanner (Les Vert.e.s)**

Vice-syndique

—

Suppléant : Benoist Guillard

Dicastère : Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité (URCD)

Services : Service de l'urbanisme | Service des ressources humaines | Service de la culture et durabilité

c | **Monsieur Jean-Claude Ruchet (PS)**

Municipal

Suppléant : Pierre Dessemontet

Dicastère : Jeunesse et cohésion sociale (JECOS)

Service : Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

d | **Madame Brenda Tuosto (PS)**

Municipale

Suppléant : Christian Weiler

Dicastère : Mobilité | Travaux et environnement (MTE)

Services : Service de la mobilité | Service des travaux et de l'environnement | AggloY

e | **Monsieur Benoist Guillard (Les Vert.e.s)**

Municipal

Suppléant : François Armada

Dicastère : Energies (SEY)

Service : Service des énergies

f | **Monsieur Christian Weiler (PLR)**

Municipal

Suppléant : Jean-Claude Ruchet

Dicastère : Sécurité publique (SP)

Services : Service de la sécurité publique | Service de défense incendie et secours |

Service des sports et de l'activité physique

g | **Monsieur François Armada (PLR)**

Municipal

Suppléante : Brenda Tuosto

Dicastère : Bâtiments

Services : Service des bâtiments | Jumelages

h | **Monsieur François Zürcher**

Secrétaire municipal

Municipalité

Fonctionnement de la municipalité

L'année 2022 constituait la première année complète de la nouvelle législature communale 2021-2026. Il s'agissait également de la première année de la nouvelle législature cantonale 2022-2027, au terme de l'élection générale du 20 mars 2022, placée sous la responsabilité du Bureau électoral et du Secrétariat général de la commune, chef-lieu d'arrondissement.

La démission de M. Jean-Daniel Carrard de son poste de municipal au 31 juillet 2022 a entraîné l'organisation d'une élection complémentaire à la Municipalité.

A titre transitoire, et dans l'attente de la nomination de la personne appelée à lui succéder, Mme Brenda Tuosto a augmenté son taux de travail à 90% et a repris la responsabilité du Service des bâtiments ; M. Christian Weiler a repris la responsabilité du Service des sports et de l'activité physique et M. Pierre Dessemontet a repris la responsabilité de la Filière Tourisme, ainsi que des Jumelages.

A la faveur du deuxième tour de l'élection complémentaire du 16 octobre 2022, M. François Armada a été élu à la Municipalité ; il est entré en fonction le 1^{er} décembre 2022, reprenant la direction du dicastère des bâtiments, ainsi que la responsabilité des Jumelages. Il reprendra également, en 2023, la responsabilité du Service des sports et de l'activité physique.

La Municipalité a également décidé de maintenir la Filière Tourisme sous la responsabilité de M. Pierre Dessemontet, permettant ainsi de

disposer d'un interlocuteur unique pour les dossiers économiques et touristiques traités dans le cadre de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV). Mme Brenda Tuosto a repris pour sa part la responsabilité des relations avec le Bureau d'agglomération AggloY. Les autres dicastères ne subissent pas de changement dans leur composition ou leurs attributions.

La Municipalité a pu engager, au 1^{er} juillet 2022, un nouveau chef du Service des énergies en la personne de M. Jean-Michel Germanier, qui succède à M. Philippe Gendret, parti au 31 mars 2022. Elle a également nommé M. Greg Perrenoud en qualité de chef du Service des sports et de l'activité physique dès le 1^{er} octobre 2022 ; il succède à Mme Ophélie Jeanneret, qui a repris à cette date la direction du Service des sports UNIL-EPFL. Le Service de la mobilité est placé actuellement, à titre provisoire, sous la responsabilité de M. Sandro Rosselet, chef du Service des travaux et de l'environnement.

La Municipalité a également continué d'optimiser son fonctionnement, abandonnant complètement, au profit du numérique, la production de documents papier pour la préparation et le suivi de ses séances, et en recourant dans toute la mesure du possible aux outils numériques pour la mise en signature des courriers municipaux, ainsi que des pièces comptables. Elle a poursuivi sa politique de communication transparente, en optimisant la publication d'une infolettre hebdomadaire qui fait le point sur ses principaux dossiers.

Cellule de crise (CECRY)

La Municipalité avait validé fin 2020 le lancement du projet «Organisation communale pour la gestion d'une crise». Dans l'intervalle, une gouvernance et un concept complet pour la gestion d'événements sortant de l'ordinaire ou la gestion d'une crise ont été développés. Les récentes crises, notamment le Covid-19, les inondations, la guerre en Ukraine et l'arrivée de

réfugiés, ou encore la crise de l'énergie à venir, ont ainsi conduit à la mise sur pied d'une organisation de gestion de crise au sein de la Ville d'Yverdon-les-Bains, sous le nom de Cellule de crise Yverdon-les-Bains (CECRY) et rattachée pour sa gestion au Service de la sécurité publique (SSP), appuyé par le secrétaire municipal et la Filière communication de la Ville, ainsi que

par les services impactés en fonction du type de crise. Cette collaboration « en mode crise » s'est faite dans une dynamique très positive et particulièrement efficace. Il apparaît comme une évidence aujourd'hui de consolider les acquis en maintenant des principes de collaboration et de coopération interservices.

Deux semaines après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, consciente de la gravité et de l'ampleur de cette crise, la Municipalité a ainsi décidé d'ouvrir dès le 14 mars 2022 une hotline qui ait vocation à renseigner les personnes cherchant à recevoir ou à donner de l'aide. De même, une page « Solidarité avec l'Ukraine » est

ouverte sur le site internet de la Ville, listant tous les liens utiles vers les sites de la Confédération, du Canton, et des ONG.

Cette crise a été suivie d'une crise énergétique, nécessitant d'anticiper de possibles restrictions majeures d'approvisionnement et de distribution d'énergie. A cet effet, la Municipalité a validé un plan d'actions qui comprend d'importantes mesures d'économies d'énergie et a pris une série de mesures adaptées à l'administration communale afin d'optimiser et économiser l'énergie de manière efficiente, ainsi que de garantir le fonctionnement des services indispensables en cas de délestage ou de black-out.

Priorités municipales | activités

Le programme de législature 2021-2026 de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a été publié le 29 juin 2022. Il est structuré autour de six axes, détaillant les 28 objectifs et les 65 actions prioritaires qu'elle entend mener durant cette période.

Le programme de législature 2021-2026 décrit à la fois le cadre et les intentions de la Municipalité. Il a été conçu avec une volonté de réfléchir et de travailler de concert avec tous les services de l'administration, bon nombre d'ob-

jectifs et d'actions étant de nature transversale. Parmi les actions à mener durant cette législature figurent notamment une stratégie et un plan d'action pour une administration numérique, l'élargissement de la politique d'accueil de jour, la mise en œuvre du plan climat, une stratégie de végétalisation de la ville, le développement de la production énergétique locale et durable, la création de programmes favorisant le bien-être de la population, ainsi que la mise en œuvre du plan directeur de la sécurité publique.

Activité économique et rayonnement extérieur

Au 1^{er} janvier 2022, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux ont créé la nouvelle organisation « Administration numérique suisse » pour piloter la transformation numérique au sein du système fédéral. L'organe de direction politique pilote l'organisation au niveau stratégique. Il est composé de 11 membres (trois représentants de la Confédération, cinq représentants des cantons et trois représentants des communes). L'Union des Villes suisses et l'Association des communes suisses ont ainsi nommé Pierre Dessemontet comme leur représentant au sein de l'organe de direction politique de l'ANS. M. Dessemontet a également été nommé au comité stratégique de l'ANS, composé d'un

représentant des trois niveaux fédéraux.

M. Dessemontet a pris la présidence du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), une association politique regroupant 14 communes réparties sur les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Ce réseau vise à faire de l'Arc jurassien une région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques.

Lors de son assemblée générale du 3 juin 2022, l'Association suisse des services des sports (ASSS) a désigné à sa présidence M. Jean-Daniel Carrard, président de la section Romandie-Tessin. Conformément aux statuts de l'association, la présidence alterne entre la section

Romandie-Tessin et la section alémanique (AS-SA-Deutschschweiz). M. Christian Weiler a repris cette présidence dès le 1^{er} août 2022. L'ASSS regroupe les services des sports des communes

de l'ensemble du pays. Les services cantonaux ainsi que les exploitants d'infrastructures sportives en font également partie.

Innovation sociale et technologique

Le projet SunnYparc impliquant cinq entreprises suisses a été présenté le 20 mai 2022. Il vise à explorer les synergies entre production d'énergie renouvelable locale et mobilité électrique. D'ici fin 2025, 250 bornes de recharge de véhicules électriques seront implémentées sur le site d'Y-PARC à Yverdon-les-Bains, à commencer par 25 bornes (dont 5 bidirectionnelles) sur le parking P+R. Ces bornes seront reliées aux

consommateurs industriels locaux et à une importante production photovoltaïque à travers un micro réseau intelligent, en impliquant activement les propriétaires de véhicules électriques. L'objectif est de démontrer que la recharge intelligente de ces véhicules a le potentiel de soulager le réseau électrique suisse, diminuer le risque de black-out et réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Proximité et intégration, du quartier à la région

Yverdon-les-Bains s'est dotée dès janvier 2022 d'une Commission consultative d'architecture, d'urbanisme et du paysage (CAUP), à l'instar d'autres villes telles Aarau, Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Bienne ou Winterthur. Elle a remplacé l'ancienne Commission des constructions. La CAUP a pour mission d'émettre un avis qualitatif sur les demandes de permis de construire de projets dont l'impact est déterminant pour l'image de la ville et ses quartiers. Elle se prononce sur leur corrélation avec l'identité urbaine définie notamment par la volumétrie, l'esthétique, les aménagements extérieurs, l'implantation ou le stationnement.

En hommage au scrutin populaire qui accorda en 1971 le droit de vote et d'éligibilité aux Suissesses, la Ville d'Yverdon-les-Bains a renommé la Place de l'Ancienne-Poste «Place du 7 Février». Une plaque commémorant ce scrutin historique a été dévoilée au public par la Municipalité le lundi 7 février 2022, au cours d'une cérémonie officielle.

La Municipalité a par ailleurs validé le 16 mars un nouveau règlement concernant l'accueil de jour au sein du RéAgy, qui inclut une nouvelle grille des tarifs. Cette dernière suit les évolutions sociétales de ces dernières années, et s'inscrit notamment dans une logique de lutte contre la précarisation des familles.

Enfin, un nouveau dispositif-pilote d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence a été lancé le 22 novembre 2022 par l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats, en collaboration avec la Police Nord Vaudois. La particularité du projet réside dans l'accueil et le premier contact avec une répondante issue du domaine social et formée à la médiation. En sa qualité de civile, celle-ci n'est pas soumise au devoir de dénoncer les faits venus à sa connaissance, permettant ainsi d'établir un climat de confiance.

Climat, biodiversité et transition écologique

Les conséquences du changement climatique sont de plus en plus importantes en Suisse, comme en Europe. Les milieux urbains sont particulièrement touchés par ces phénomènes, alors que 80% de la population suisse y réside. Forte de ce constat, la Ville d'Yverdon-les-Bains a lancé à la fin de l'année 2021 un diagnostic

précis de son territoire en vue de développer une stratégie de végétalisation ambitieuse sur son milieu bâti. Le 30 juin 2022, la Ville a dévoilé sa stratégie en faveur de la végétalisation en milieu urbain pour les années à venir.

Dans sa séance du 5 mai 2022, le Conseil com-

municipal a validé la proposition de la Municipalité de créer une entité juridique indépendante, Y-Solaire SA pour monter des projets de production d'énergie solaire et services énergétiques associés, les financer, les construire et les exploiter. La Ville d'Yverdon-les-Bains, qui détient 51% du capital, s'est associée avec VOénergies production SA, société du Groupe VOénergies qui détient 49% du capital. Cette société a été officiellement constituée le 4 juillet 2022.

La cérémonie de pose de la première pierre de la plus grande centrale de chauffage à distance renouvelable d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le 1^{er} novembre 2022. Cet ouvrage bien intégré dans

Y-Parc produira une chaleur majoritairement renouvelable à partir de bois-énergie issu de la région et s'inscrit dans un plan directeur des énergies ambitieux qui place le développement des réseaux de chauffage urbain au cœur de la transition énergétique de la Ville. Réalisée par Y-CAD SA, société détenue majoritairement par la Ville d'Yverdon-les-Bains avec une participation des Services Industriels de Genève, cette centrale sera mise en service au printemps 2024. Cette nouvelle centrale permettra de réduire d'environ 11'500 tonnes les émissions annuelles de CO₂ de la ville, ce qui correspond à une diminution de 16% par rapport à 2021.

Accessibilité et mobilité durable

Afin de renforcer les pratiques multimodales, la Municipalité a décidé de se doter d'une ambitieuse stratégie d'équipement pour le stationnement des cycles, motos et scooters autour de la gare. Cet exercice de prospective tient compte des objectifs contraignants fixés par la Confédération et le Canton. Il indique un besoin de 3000 à 3500 places à l'horizon 2040. La définition de cet ordre de grandeur permettra de planifier les différents modules d'équipements, en fonction du développement des projets urbains alentours, notamment le réaménagement de la Place d'Armes, l'optimisation de l'interface de transports publics et le développement de futurs plans de quartier.

La Municipalité a présenté le 16 novembre 2022 le projet redimensionné de parking souterrain de la Place d'Armes. Après la prise en compte des remarques et objections du Canton, formulées lors de la procédure d'examen préalable, elle entend réaliser un hub de mobilité comportant 430 places de stationnement pour les voitures, 160

pour les deux-roues motorisés et 1000 pour les vélos. La Municipalité porte ainsi un projet ambitieux et novateur, techniquement consolidé, réaliste politiquement, et qui est en adéquation avec les objectifs du Plan climat cantonal, du Projet d'agglomération de 4^e génération, et de son programme de législature en matière d'urbanisme, de mobilité et de lutte contre les effets du réchauffement climatique.

Le réaménagement de la Place d'Armes est la première pièce d'une série d'espaces publics à priorité piétonne qui assurera à terme une meilleure liaison entre le centre-ville et le lac. La Municipalité se réjouit de ce projet ambitieux et novateur, qui représente un compromis viable techniquement, réaliste politiquement, et qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs de son programme de législature en matière d'urbanisme, de mobilité, de lutte contre les effets du réchauffement climatique, et d'attractivité du cœur historique et commercial d'Yverdon-les-Bains.

Culture, sport et santé

Suite à la parution début 2021 du Plan directeur de la culture, réalisé à partir du bilan de la première politique culturelle (2012-2020) et de la démarche participative CULTYV, un plan d'action 2021-2026 a été élaboré. Composé de 30 mesures à réaliser d'ici la fin de la décennie, ce programme concrétise les objectifs des cinq

axes du plan directeur. Ce catalogue, publié le 12 mai 2022, est consultable en tout temps et de manière évolutive sur la plateforme en ligne CULTYV.

L'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains ont signé le 12 mai 2022 une convention de subventionnement tripartite pour les années

2022 à 2024 avec l'Association G.A.M.E (Groupement des Amis de la Musique Electrique) en charge de la gestion de la salle de L'Amalgame. Le Canton et la Ville engagent respectivement des montants totaux de 120'000 et 600'000 francs. L'Etat de Vaud, la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Les arTpenteurs ont également signé une nouvelle convention de subventionnement tripartite. Le Canton et la Ville engagent respectivement des montants de 730'000 et de 165'000 francs au total pour les années 2022 à 2024.

Les familles des élèves des écoles yverdonnoises reconnues par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) bénéficient d'un

nouveau système de soutien. Dans un contexte économique difficile, ce dernier permettra, via la mise en place d'un barème progressif, de faciliter l'accessibilité aux disciplines musicales pour l'ensemble des enfants yverdonnois, quelle que soit leur situation financière.

Enfin, dans la continuité de son positionnement en termes de promotion de la santé, la Ville d'Yverdon-les-Bains vient d'obtenir le label « Commune en santé » avec une dotation de trois étoiles, remis par Unisanté. Cette marque de reconnaissance représente une nouvelle étape d'une politique ambitieuse qui entend faire d'Yverdon-les-Bains une ville modèle et pionnière dans le domaine de la santé durable.

Plan climat communal

Invitée par le Conseil communal par la motion « urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps », la Municipalité a décidé d'élaborer un Plan climat de 1^{ère} génération dont le but est de renforcer la prise en compte des défis climatiques dans l'action communale. Destiné à s'adapter à l'évolution des connaissances, le Plan climat constitue le premier jalon d'un processus itératif, dont les objectifs sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que le renforcement de la résilience du territoire yverdonnois.

Pilotée par la Durabilité, l'élaboration du Plan climat s'est faite en étroite collaboration avec les services communaux et avec l'appui d'un mandataire externe. Débutée en octobre 2021, la démarche s'est déroulée sur une quinzaine de mois. Le Plan climat a été présenté en tout début d'année 2023. Son but est de servir de boussole pour guider l'action communale et plus largement l'action du territoire.

Au vu de la thématique prégnante et actuelle et afin de fédérer la population autour du Plan climat, la Municipalité a souhaité l'impliquer via la mise sur pied d'un Conseil citoyen pour le climat

tiré au sort afin de constituer un panel représentatif de la population yverdonnoise. Ainsi, 2'000 Yverdonnoises et Yverdonnois de 16 ans et plus ont reçu une invitation pour participer aux deux weekends de travail. Parmi les plus de 100 réponses positives reçues, 22 personnes ont été tirées au sort de manière stratifiée, c'est-à-dire selon certains critères (âge, genre, niveau de formation, participation aux votations, etc.).

Le Conseil citoyen pour le climat avait pour mission de prendre connaissance de la première version du Plan climat, de l'analyser et de soumettre des propositions. Suite à une formation aux enjeux climatiques grâce à des scientifiques et une rencontre avec des expert-es de différentes thématiques, le Conseil citoyen pour le climat a accepté la quasi-totalité des actions proposées de la première version (74 sur 76). Il a par ailleurs soumis 53 nouvelles propositions, dont 38 ont pu être intégrées dans la version finale.

La consultation a également été élargie aux groupes politiques, partenaires et associations en lien avec le climat, ce qui a permis de confirmer la bonne acceptabilité de la démarche.

Tourisme et Jumelages

Au niveau touristique, le projet de renouvellement de la signalétique, porté par l'ADNV à

l'échelle régionale et par la Ville au niveau local, a avancé durant l'année 2022 avec la réalisation

de panneaux autoroutiers ainsi que de panneaux touristiques aux entrées de la ville. Yverdon-les-Bains a également rejoint le groupe de travail régional, dont l'objectif est d'élaborer un concept de signalisation touristique piétonne pour le Nord vaudois.

Un état des lieux a été réalisé afin de lier ce projet de signalétique avec le projet de valorisation du patrimoine, par exemple du site du Castrum et de celui des menhirs ; des échanges ont eu lieu avec la société Archéodunum ainsi qu'avec la Division archéologique de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) du Canton de Vaud.

Des discussions sont en cours avec l'ADNV afin de redéfinir les attentes et besoins des différentes parties. Ces dernières seront en lien avec la future stratégie de l'ADNV qui sera présentée en 2023.

Avec la fin de la pandémie et des restrictions sanitaires, les activités concernant les jumelages ont pu reprendre, avec, principalement, l'inauguration du Chemin de Collesano à Yverdon-les-Bains, le samedi 7 mai 2022. A cette occasion, une délégation de plus de 20 personnes de Collesano, menée par son syndic M. Giovanni Battista Meli et son épouse, s'est déplacée à Yverdon-les-Bains pour trois jours de festivités.

Une invitation est parvenue à la Municipalité de la part du maire de Nogent-sur-Marne M. Jacques J. P. Martin, pour participer à la course à pied «Nogent Baltard» le 25 septembre 2022. Malheureusement, les sportifs de l'USY ont dû décliner l'invitation par manque de participants. Rendez-vous a été pris pour le 24 septembre

2023, afin d'envoyer une délégation yverdonnoise. Quant aux échanges scolaires, combinés avec ceux des aînés, la Ville espère être en mesure de les reprendre en 2024.

Concernant la charte d'amitié partagée avec la Ville de Pontarlier, les contacts sont en général plus simples et réguliers, grâce à la proximité et au partage d'intérêts notamment commerciaux. Dans cet esprit, une invitation a été adressée au maire, M. Patrick Genre, pour une participation au triathlon du 4 septembre 2022, à laquelle dix athlètes ont répondu positivement.

Une nouvelle invitation pour participer au Comptoir du Nord Vaudois en mars 2023 a été lancée à la délégation de la ville japonaise de Kagamino. Malheureusement, le déplacement des autorités est encore difficile suite à la pandémie et pour l'instant, les échanges n'ont pas repris.

Afin de renouer les relations avec la Ville de Winterthur, la Municipalité a choisi de se réunir dans cette ville pour établir son budget 2023. En marge de cette séance, elle a ainsi eu l'occasion de passer une soirée avec des représentants de la Municipalité de Winterthur et poursuivre des échanges cordiaux. La recherche de synergies est en cours, avec une volonté de trouver des points d'intérêts et de contacts.

A noter que M. Jean-Daniel Carrard a officié en qualité de municipal du tourisme et des jumelages jusqu'au 31 juillet 2022 et a été remplacé par M. Pierre Dessemontet. La Filière des jumelages a été reprise au 1^{er} décembre par le nouveau municipal, M. François Armada.

Actes signés par la Municipalité en 2022

→ Ventes et pactes d'emption

- Constat authentique concernant la caducité de la vente du 23 décembre 2020 la vente des parcelles 502 et 5472 signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la société Flexos SA ;
- Promesse de vente signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA d'une part et la société MediCrops Biomedical Technologies SA d'autre part concernant une parcelle d'environ 5'000 m2 à détacher de la parcelle 3016 ;
- Promesse de vente signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA d'une part et la société Sylvac SA d'autre part concernant une parcelle d'environ 2'800 m2 à détacher de la parcelle 6443 ;

- Promesse de vente et d'achat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud, l'ECA d'une part et Orchidées Constructions SA d'autre part concernant un bien-fonds d'environ 4720 m² issu de la parcelle 6443 ;
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA concernant une surface de 4'497m² provenant de la parcelle 3016 à la société Y-CAD SA ;
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA d'une part et WatchOutCorp SA d'autre part concernant une surface de 5'135 m² à détacher de la parcelle 6443 ;
- Vente signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud, l'ECA et Y-CAD SA concernant l'immeuble de 4484 m² provenant de la parcelle 3016, à grouper à la parcelle 6567 de 322 m² à acquérir par Y-CAD SA ;
- Vente signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant l'immeuble 6567 et constitution d'une nouvelle parcelle 6567 par groupement du bien-fonds de 4484 provenant de la division de la parcelle 3016 acquis par Y-CAD SA; constitution de servitudes personnelles de passage à pied et pour tous véhicules et de passage à pied.

→ Droits de superficie érigés en DDP

- Prolongation de la servitude personnelle de superficie érigée en DDP signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association pour le Pavillon Paroissial Pierre de Savoie concernant la prolongation de 2 ans du droit de superficie DDP (4677) constitué sur la parcelle 461.

→ Servitudes et charges foncières

- Promesse de constitution de servitudes publiques et de charges foncières sur les parcelles 6456, 6457, 6458, 6359, 6460, 6461, 6462, 6463 et 6464 (Rue de Clendy) signée entre divers propriétaires, représentés par de Necker Kipling SA et la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- Contrat constitutif de charge foncière sur les parcelles 6456, 6457, 6458, 6359, 6460, 6461, 6462, 6463 et 6464 (Rue de Clendy), signé entre divers propriétaires représentés par de Necker Kipling SA et la Ville d'Yverdon-les-Bains (Rue de Clendy) ;
- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Commune de Cheseaux-Noréaz, M. E. Marendaz et M. G. Christen concernant une servitude de canalisations quelconques - immeubles servants 66, 95, 121, 123 et 130 en faveur de la Commune de Cheseaux-Noréaz ;
- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, Mme et M. Testard et M. Pasquarelli concernant la constitution d'une servitude de « Passage public à pied et vélo » en faveur de la Ville d'Yverdon-les-Bains sur les parcelles 856 et 857 ;
- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et Y-CAD SA concernant la constitution d'une servitude personnelle en faveur de Y-CAD pour le chauffage à distance sur la parcelles 835 ;
- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains concernant la constitution d'une servitude personnelle de «canalisation d'eau potable et ouvrages accessoires» en faveur de la société anonyme Sagenord sur la parcelle 1303.

→ Conventions

- Abrogation de convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Service de la sécurité civile et militaire concernant la réalisation du PCR «HEIG» du 15 décembre 2020 ;
- Avenant signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Société anonyme De Necker & Cie concernant la constitution d'un plan de quartier «Clendy-Dessous» ;

- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, en qualité de boursière et la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) concernant l'octroi de l'aide à fonds perdu pour le fonctionnement des bureaux d'agglomération en 2022 ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Ordre des avocats vaudois (OAV) concernant la mise à disposition gratuitement de locaux pour l'organisation d'une permanence juridique à Yverdon-les-Bains ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Travys SA concernant la création d'une station de charge rapide au terminus de la ligne 602 à l'arrêt «Chemin de la Chèvre»;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Yverdon Sport SA concernant les conditions de la mise à disposition des terrains et installations du stade municipal dès la saisons 2021-2022 ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et FC Azzurri Yverdon concernant les conditions de la mise à disposition des terrains et installations du stade municipal dès la saisons 2022-2023 ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS SA concernant la prévente des cartes zone 40 (tarif entier ou réduit) ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines concernant l'octroi d'une subvention cantonale selon LRou art. 56 pour les travaux de réfection du giratoire des Champs-Lovats sur la route cantonale 401-B-P en traversée de localité de la Commune d'Yverdon-les-Bains ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction concernant la vente de la parcelle 6499 à l'Avenue des Trois Lacs, le Valentin à Yverdon-les-Bains ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Université de Genève concernant la tenue d'un atelier de projet urbain, dans le cadre du Master HES-SO/UNIGE en développement territorial (MDT) ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Incyte Biosciences Technical Operations Sàrl relative à la fourniture de l'eau et au traitement des eaux usées notamment générées par le processus de production biopharmaceutique et par les travaux de laboratoire du site d'Incyte Biosciences Technical Operations Sàrl à Yverdon-les-Bains ;
- Convention d'actionnaires signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et VO Energies production concernant la société Y-Solaire SA afin de créer une structure souple et efficace pour monter des projets de production, d'énergie solaire et services énergétiques associés, les financer, les construire et les exploiter ;
- Convention de donation signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et M. Bernard Von Siebenthal ancien Président de la Société la Flore du Jura, afin d'assurer leur conservation durable dans les meilleures conditions ;
- Convention de donation signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Mme Anne-Louise Gillièron, présidente du Zonta Club Yverdon-les-Bains, afin d'assurer dans les meilleures conditions la conservation durable et la mise à disposition de la recherche historique d'un fonds particulièrement digne d'intérêt ;
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Direction générale de la santé (DGS) Lausanne concernant l'organisation d'activités sportives encadrées (communes) ;
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Les Cygnes Création ;
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) concernant la subvention cantonale relative à la mesure d'aménagement d'infrastructure en faveur des deux-roues non motorisés - AggloY 1ère génération ;

- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Groupement des Amis de la Musique Electrique G.A.M.E concernant la poursuite et le développement de diverses activités ;
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'Association les Artpenteurs afin de soutenir l'existence et le développement du projet de théâtre itinérant initié par la Compagnie les artpenteurs.

→ Contrats de collaboration

- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Commune de Chavornay concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Commune de Baulmes concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Intercommunale pour l'Epuración Région Grandson concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association SportyCamps concernant la mise en place, l'organisation et la gestion d'offres d'accueil durant les vacances scolaires à l'attention des enfants de 4 à 16 ans ;
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de partenariat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Urban Training concernant un partenariat conclu entre l'association et le partenaire, en vue principalement de préciser l'objet du partenariat. Organisation de cours Urban Training dans la commune d'Yverdon-les-Bains ;
- Convention de partenariat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petit-maître concernant la gestion du service du restaurant scolaire des Isles ;
- Convention de partenariat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Urban Training concernant l'organisation de cours Urban Training dans la commune d'Yverdon-les-Bains du 1er mai au 11 septembre 2023 ;
- Mandat de prestations signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) concernant l'accès à une bibliothèque scolaire pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs définis dans le Plan d'études romand (PER), notamment en ce qui concerne l'axe thématique «Accès à la littérature».

→ Contrats

- Contrat cadre de fourniture de chaleur signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant la fourniture de chaleur des bâtiments sis à Sous-Bois 11-13-15 ;
- Contrat signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Beyeler Frères SA concernant la mise à disposition de terrains nécessaires à la construction de deux liaisons moyenne tension ;
- Contrat de prestations signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS SA concernant le ramassage scolaire des classes de développement (DEP), des classes d'accueil (ACC) et autres classes- (Transports Vallée-de-Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix SA) ;
- Contrat signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'artiste Mme Chloé Delarue concernant les modalités et les conditions de réalisation de l'Œuvre intitulée TAFFA. Dans le cadre du concours d'intervention artistique du Collège des Rives (Pourcent culturel du Collège des Rives).

→ Autres

- Acte de concession signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité concernant le maintien sur le domaine public du lac de Neuchâtel, au droit de la parcelle 2350 de la commune d'Yverdon-les-Bains ;
- 1er Addenda signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Direction générale du territoire et du logement concernant le site stratégique de Gare-Lac ; mise en œuvre d'un éco-quartier ;
- Avenant au contrat de bail à loyer signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et CFF SA Immobilier concernant la restitution, au bailleur pour usage privé, de deux places de parc ;
- Constitution de société anonyme signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Vo Energies Production SA concernant la création de de la société Y-Solaire SA ;
- Division de biens-fonds signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA concernant la division de la parcelle 3016 pour constituer deux nouveaux biens-fonds, conformément au plan spécial et au tableau de mutation (Avenue des Trois-Lacs - Le Valentin et Pra Burnez) ;
- Garantie (porte-fort) envers Repower AG et ENERDIS Approvisionnement SA ;
- Garantie (porte-fort) envers BKW Energie SA et ENERDIS Approvisionnement SA ;
- Garantie (porte-fort) envers Axpo Solutions SA et ENERDIS Approvisionnement SA ;
- Garantie (porte-fort) envers FMV SA et ENERDIS Approvisionnement SA.

→ Concessions

- Avenant signé par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité concernant l'acte de concession pour usage d'eau no 387/501 pour exploiter les eaux de la nappe souterraine au lieu-dit «Aux Bains» en vue de l'alimentation en eau du centre thermal ;
- Renouvellement de la concession du Port des Iris no 387/606 sur le domaine public cantonal «Lac de Neuchâtel».

→ Règlements

- Modifications du règlement d'application sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur le domaine public ;
- Règlement concernant les étalages, les foires, les marchés et les artistes ambulants ;
- Adaptation et révision des règlements et barèmes du réseau RéAjy.

Commissions et délégations

au 31 décembre 2022

Commissions extraparlémentaires

Commission consultative des énergies		
Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Guillard	Benoist
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Service des bâtiments	Czáka	Thomas
Service des travaux et de l'environnement	Pürro	Marcel
Société industrielle et commerciale d'Yverdon, Grandson et environs (SIC)	Gabella	Laurent
Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV)	Loup	Frédéric
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD)	Besson	Christophe
Yverdon en Transition	Matthey	Régis
TRAVYS SA	Gex	Christian
Les Vert·e·s et solidaires	Jaquet	Pierre-Alain
Parti socialiste yverdonnois	Wäger	Joël
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Simon-Vermot	Olivier
Parti vert'libéral	Plagellat	Sylvain

Commission des sports		
Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président a.i.	Weiler	Christian
Secrétaire hors commission	Schrago Junod	Sylvie
Chef du Service des sports et de l'activité physique	Perrenoud	Greg
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Les Vert·e·s et solidaires	Ming	Julien
Les Vert·e·s et solidaires	Balet	Morgane
Parti socialiste yverdonnois	Hofer	Aurélie-Maude
Parti socialiste yverdonnois	Vuagniaux	Thierry

Commission des sports | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Billaud	Lionel
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Carrard	Apolline
Union démocratique du centre	Gutierrez	Nathalie
Parti vert'libéral	Thiémond	Laurent

Commission du stand

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Weiler	Christian
Secrétaire hors commission	Küng	Jacques
Chef du Service de la sécurité publique	Pittet	Pascal
Chef de la police administrative	Audemars	Vincent
Intendant du stand	Auberson	Jean-Daniel
Riverain	Givel	Jean-Claude
Tireur (Pistolet-Carabiniers)	Robert	Loïc
Tireur (Tir sportif yverdonnois & Groupement des Sociétés Yverdonnoises de Tir Sportif)	Massonnet	Christian

Commission consultative des plantages

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Locataire Maréchats	Perrenoud	Philippe
Locataire Maréchats	Amy	Claude
Locataire Maréchats	Tella	Danilo
Locataire Quatre-Vingt Parties	Rollier	Simon

Jusqu'au 10 août 2022, la Commission des plantages était composée de membres internes à l'administration communale et de représentant-es des partis politiques. Dans le cadre de la refonte du règlement et de la gouvernance des

plantages, la Municipalité a décidé de dissoudre la commission et de nommer des représentant-es des locataires des plantages, constituant ainsi la Commission consultative des plantages.

Commission de jumelage

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Armada	François
Secrétaire hors commission	Schrago Junod	Sylvie
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale	Junod	Pierre-André

Commission de jumelage | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de la culture	Funk	Adrien
Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)	Pidoux	Thierry
Les Vert-e-s et solidaires	Jotterand	Alain
Les Vert-e-s et solidaires	Daridon	Maëlle
Parti socialiste yverdonnois	Mathys	Mireille
Parti socialiste yverdonnois	Panasci	Françoise
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Riedo	Pierre-Jean
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Alfonzo	Giuseppe
Union démocratique du centre	Delay	Kevin
Parti vert'libéral	Gaberell	Thierry

Commission culturelle

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Funk	Adrien
Directeur du Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY)	Bassetti	Rolando
Directeur du Théâtre Benno-Besson	Grbic	Georges
Directeur du théâtre l'Echandole	Maradan	Sylvain
Directrice de la Bibliothèque publique & scolaire d'Yverdon-les-Bains	Meier	Marie-Laure
Directeur du Musée d'Yverdon & Région	Fontana	Vincent
Directeur de l'Amalgame	Kerninon	Mathias
Directeur de la Maison d'ailleurs	Atallah	Marc
Conseil des jeunes	Lindanda	Morgane
Les Vert-e-s et solidaires	Boss	Gilles
Les Vert-e-s et solidaires	Gallardo	Maria
Parti socialiste yverdonnois	Gulpinar	Ozman
Parti socialiste yverdonnois	Jeanneret	Victor
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Jaquier	Claude-Anne
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Majola	Claire-Lise
Union démocratique du centre	Rogante	Alfredo
Parti vert'libéral	Meystre	Pierre-Henri

Commission de durabilité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Durabilité	Jenny	Clotilde
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Mobilité	Barbey Horvath	Julie
Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC)	Currit	Sofia
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)	Mettraux	Nadia
Membre ad personam	Pommaz	Yves
Membre ad personam Journaliste chez Competence H+ Hospital forum	Iuliano Chamot	Marie-Claire
Membre ad personam	DuPasquier	Anne

Commission d'achat des œuvres d'art

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Bassetti	Rolando
Doyenne de l'école de photographie du CEPV	Veya	Léonore
Historienne de l'art	Jaquier	Camille
Service de l'urbanisme	Savioz	Hervé

Commission d'urbanisme et de mobilité | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Co-présidente	Tanner	Carmen
Co-présidente	Tuosto	Brenda
Co-secrétaire hors commission	Christen	Nicolas
Co-secrétaire hors commission	Gruet	Zoé
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
PRO VELO	Graf	Bernard

Commission d'urbanisme et de mobilité | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
TCS	Kellenberger	Yves-Stéphane
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
Association transports et environnement (ATE)	Wäger	Muriel
AVACAH	Henry	Frank
Mobilité piétonne Suisse	Bruyas	Lisa-Lou
Espace Suisse	Frossard	Félicien
Association Ecoquartiers	Solms	Philippe
Habitat durable	Oulevay	Pascal
Les Vert·e·s et solidaires	Ortega	Mathias
Les Vert·e·s et solidaires	Gaillard	Loann
Parti socialiste yverdonnois et POP	Schalbetter	Luca
Parti socialiste yverdonnois et POP	Fischer	Xavier
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Vuithier	Laurent
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
Union démocratique du centre	Ramchurn	Ruben
Parti vert'libéral	de Montmollin	Gilles

Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage (anc. Commission des constructions)

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Architecte	Lardieri	Michel
Architecte	Tempesta	Antonino
Urbaniste	Blanc	Lya
Architecte paysagiste	Hermabessière	Gaëlle
Ingénieur·e en mobilité	Christe	Pascal
Spécialiste en patrimoine	Gétaz	Marie

Commission de salubrité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Service de l'urbanisme	Wernuss	Charles

Commission de salubrité | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Chatelan	Romaine
Service des travaux et de l'environnement	Anguita	Conception
Service de défense incendie et secours	Stehlé	Serge
Service de défense incendie et secours Suppléant de Serge Stehlé	Masson	Christophe
Cheffe de la Police du commerce	Champion	Amaëlle
Médecin	Jolidon	René-Marc

Commission d'éligibilité du Parc scientifique et technologique

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente HEIG-VD	Liley	Martha
Directeur d'Y-Parc	Collet	Olivier
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Délégué à l'économie	Abetel	Guillaume

Commission consultative AggloY

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Les Vert-e-s et solidaires	Chevalley	Ella-Mona
Les Vert-e-s et solidaires	Rytz	Nadia
Parti socialiste yverdonnois	Balet	Stéphane
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Pascale
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Gruet	Philippe
Union démocratique du centre	Gafner	Pascal
Parti vert'libéral	Cuanillon	Jean-Marc

Commission consultative Suisses-Immigrés

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Ruchet	Jean-Claude
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordnatrice JECOS	Blanc	Katja
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André

Fonction/représentation	Nom	Prénom
SSP - Responsable observatoire sécurité	Garcia	Marylaure
SSP - Préposée au Contrôle des habitants	Franssen	Jeanne
Allemagne	Reiter	Alfons
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association AMEX VD-NE Mexique	Naescher	Teresa
Association AMEX VD-NE Mexique	Sanchez Urban	Eduardo
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama	Elodie
Association des Camerounais de Suisse	Valet Ntsama Essono	Charlotte
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Seu Mah	Sylvie
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua Bi	Roger
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Tekie	Tesfaldet
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Kiflezghi	Tesfu
Association inspiration brésilienne	De Oliveira Requena	Mima
Association ligue des enseignants et parents albanais	Sheu	Ervin
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva	Jasmina
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajchevski	Branislav
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
Association Pro Chine	Wang	Guodong
Association po-ruski-Y	Plygunov	Yuliya
Association po-ruski-Y	Malioutenko	Ioulia
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Chenthusa
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Portugal Vice-président	Das Neves	Manuel
Centre culturel Kosovo	Bruti	Behajdin
Pérou	Bocanegra	Lilyan
Roumanie	Chivara	Mihaela Oana
Umurusuru Burundi	Girukwishaka	Guy-Emmanuel

Commission consultative Suisses-Immigrés | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Umurusuru Burundi	Ndikumana	Ferdinand
Cartons et Jardins du cœur	Alves Silva Do Campos	Flavia
Cartons et Jardins du cœur	Maslet	Jean-Pierre
EVAM	Berseth	Maria Luz
EVAM	Zurbrugg	Andréas
GAMYR	Auger-Micou	Matteo
GAMYR - EERV Solidarité	Aubert	Thérèse
Tisserands du Monde	Heller	Pierre-Olivier
Tisserands du Monde	Perrinjaquet	Didier
Conseil des jeunes	Saiah	Abdelmalek
Conseil des jeunes	Hodel	Diana
Conseil des seniors	Jobin	Caroline
Conseil des seniors	Poulin	Jean-Marc
Les Vert·e·s et solidaires	Küçük	Onurhan
Les Vert·e·s et solidaires	Meneses	Bladimir
Parti socialiste yverdonnois	Rychner	David
Parti socialiste yverdonnois	Wicki	Julien
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Capt	Gloria
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Tchatchoua	Florin
Union démocratique du centre	Villard	Raluca
Parti vert'libéral	Beutler	Stefania

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Pierre Dessemontet

Président du Comité de pilotage et vice-président de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

Président de la Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon

Membre du Conseil d'administration d'Y-Parc SA

Membre du Conseil d'administration de la Maison du Nord Vaudois SA

Membre du Conseil d'administration de Parking Place d'Armes SA

Membre du Conseil d'administration de la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM)

Membre du Conseil d'administration de TRAVYS SA

Membre du Bureau exécutif de l'Association pour le développement économique du Nord Vaudois

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité des syndics du district

Membre du Comité de l'Association Jura & Trois-Lacs

Représentant de la Ville au sein de la copropriété de parcelles du Parc scientifique et technologique

Représentant de la Ville auprès de la Coordination des villes de Suisse romande

Représentant de la Ville auprès du Réseau des villes de l'Arc jurassien

Représentant de la Ville auprès du Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

Délégué auprès de l'Association des communes suisses

Délégué auprès de l'Union des communes vaudoises

Carmen Tanner

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale Jura Nord vaudois

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Conseil de la Fondation du Centre de Recherche et de Documentation Pestalozzi

Membre du Conseil de la Fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains

Membre du Conseil de la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM)

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

Membre de la Plate-forme culturelle Ville-Canton

Membre du Syndicat d'amélioration foncière Coteau Est

Déléguée auprès de la Caisse intercommunale de pension

Déléguée auprès de l'Union des villes suisses

Jean-Claude Ruchet

Président du Conseil d'établissement scolaire

Président du Comité directeur de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Président du Conseil de la Fondation Ernest et Adelina Francioli-Hainzelin

Président du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE)

Membre du Conseil de la Fondation de soutien en faveur de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité de l'Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD)

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Représentant de la Ville auprès de la Fondation L'Arche des Enfants

Représentant de la Ville auprès du Centre Professionnel du Nord Vaudois

Représentant de la Ville auprès de l'École des métiers PERFORM

Représentant de la Ville auprès du Comité de la Société coopérative d'habitation « Cité Derrière »

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

Brenda Tuosto

Présidente du Conseil d'administration de STRID SA

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

Membre du Comité directeur de l'Association de la Grande Cariçaie

Membre du Conseil de Fondation Petitmaître - maisons d'accueil

Membre du Comité d'OUESTRAIL

Membre du Comité de l'Association Cité de l'énergie

Déléguée auprès de la Caisse intercommunale de pension

Déléguée suppléante au Groupement forestier du Vallon du Nozon

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

Membre du Comité de l'Association pour la restauration du Château (ARCHY)

Membre du Comité de pilotage de la convention de prestations TRAVYS SA

Benoist Guillard

Président du Conseil d'administration de la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)

Président du Conseil d'administration d'Y-CAD SA

Président du Conseil d'administration d'Y-Solaire SA

Membre du Conseil d'administration d'Energies naturelles Mollendruz SA

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre suppléant du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Représentant de la Ville auprès de Gaznat SA

Représentant de la Ville auprès de Vaud-Fribourg TV SA (La Télé)

Christian Weiler

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Président de l'Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

Membre de la Conférence des directeurs des Polices communales vaudoises

Membre du Conseil cantonal de sécurité

Membre du Comité directeur de l'Office régional de la Protection civile

Membre du Comité directeur du Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Membre du comité de l'Association pour la recherche et la promotion en établissement gérontopsychiatrique (ARPEGE)

Membre de la Société Industrielle et Commerciale d'Yverdon, Grandson et environs - groupe commerce

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

Représentant de la Ville auprès de l'Organisme de sauvetage des Iris

Représentant de la Ville auprès du Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye

Représentant de la Ville auprès du Comité de gérance des Fondations Petitmaître

François Armada

Président de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)

Président du Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Représentant auprès de l'Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY
